FICHE PRODUIT

Rigips® Viprimer

COUCHE DE FOND

Rigips® Viprimer est une couche de fond pour l'enduit de protection contre l'incendie Rigips® Igniver servant d'apprêt sur des supports faiblement absorbants et non absorbants, tels que le béton, les éléments en acier protégés contre la corrosion ou les plafonds en tôles trapézoïdales.

Rigips® Viprimer est une dispersion de résines synthétiques diluable à l'eau et résistant à la saponification.

Rigips® Viprimer doit être appliqué mouillé sur mouillé sur le support porteur à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou d'un pistolet en tant que couche de fond adhérente, avant l'application de l'enduit de protection contre l'incendie Rigips® Igniver.

Spécifications techniques	**Contenance du bidon**	15	litres
	Quantité nécessaire	env. 0,05	kg/m²
	Rapport de mélange (Viprimer:eau)	jusqu'à 1:3 au maximum	
	Stockage	Stocker au sec, à l'abri du gel et du soleil. Une fois ouverts, les bidons doivent être bien refermés et mis en œuvre dans un délai de 3 mois. Durée de stockage, non ouvert, 18 mois maximum.	
Domaine d'application	Pour supports faiblement absorbants ou non absorbants, pour l'amélioration de l'adhérence des revêtements subséquents réalisés avec l'enduit de protection contre l'incendie Rigips® Igniver. Béton lisse, faiblement absorbant ou non absorbant. Éléments en acier protégés contre la corrosion. Plafonds en tôles trapézoïdales. Il convient de respecter les directives de mise en œuvre des systèmes Rigips correspondants!		
Nature du support	Le support doit être propre, sec, non gelé et exempt de poussière. Les éléments de construction en acier doivent être protégés contre la corrosion et ils doivent, le cas échéant, être soumis à un traitement préalable approprié. Les éléments en acier et en fer qui dépassent du béton doivent également être traités.		
Mise en œuvre	• Rigips® Viprimer est dilué avec de l'eau dans un rapport de 1:3. • Rigips® Viprimer peut être appliqué avec un pinceau, un pinceau brosse pour plafond, un rouleau en laine de mouton ou mécaniquement avec un pistolet approprié. • Rigips® Viprimer est mis en œuvre mouillé sur mouillé; l'efficacité est réduite si la couche de fond a trop séché. • Ne pas mettre en œuvre Rigips® Viprimer à des températures inférieures à + 5 °C. • Nettoyer l'outillage et les souillures à l'eau. Il convient de respecter les directives de mise en œuvre des systèmes Rigips correspondants, ainsi que les normes, les fiches techniques et les prescriptions respectivement en vigueur!		

État 06/2023

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Rigips SA • Täfernstrasse 11b • 5405 Baden-Dättwil • Suisse • tél. +41 62 887 44 44 • www.rigips.ch

Rigips SAINT-GOBAIN